



Plan stratégique de Child Rights Connect

2025-2029 *

Introduction

Child Rights Connect est une organisation indépendante et à but non lucratif fondée en 1983 en tant que *groupe ad hoc ayant participé à la rédaction de la Convention relative aux droits de l'enfant*. Après l'adoption de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (« CIDE »), le Réseau est devenu, avec l'UNICEF, l'un des deux principaux partenaires stratégiques du Comité des droits de l'enfant des Nations unies (« CRC »).

De nos jours, Child Rights Connect est l'un des plus grands réseaux internationaux de défense des droits de l'enfant. Grâce à ses 120 organisations membres et observatrices,¹ elle a une portée mondiale avec des membres de toutes les régions qui touchent des millions d'enfants dans plus de 190 pays. Les membres de Child Rights Connect sont des organisations et des coalitions nationales, régionales et internationales qui travaillent avec et pour les enfants dans différentes situations. Cette organisation large et diversifiée rassemble un large éventail de compétences dans le domaine des droits de l'enfant et une grande diversité d'expériences et d'approches pour la réalisation des droits de l'enfant dans le monde entier.

En tant que réseau mondial, Child Rights Connect sert de plateforme principale pour l'engagement de la société civile, y compris avec et par les enfants, auprès des mécanismes et des agences des droits de l'homme des Nations unies basés à Genève, y compris du Comité de la Convention relative aux droits de l'enfant. Grâce à Child Rights Connect, la société civile et les enfants peuvent unir leurs voix pour stimuler et soutenir l'élaboration de normes juridiques internationales, ainsi que leur mise en œuvre au niveau national, en particulier en ce qui concerne les enfants dont les droits sont les plus menacés.

Vision

Child Rights Connect imagine un monde dans lequel les droits de l'homme de tous les enfants sont respectés, protégés, promus et réalisés, comme le prévoit la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs.

Mission

Child Rights Connect défend et soutient la pleine mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles facultatifs pour la réalisation des droits de l'enfant dans le monde entier. Pour ce faire, Child Rights Connect convoque la société civile et d'autres acteurs concernés et s'engage avec eux, en encourageant la coopération et la collaboration et en donnant aux défenseurs des droits de l'enfant, y compris aux enfants, les moyens de participer de manière significative, à la défense des droits de l'enfant dans le monde, à différents niveaux.

* Adopté par l'assemblée générale de Child Rights Connect en juin 2024

¹ <https://childrightsconnect.org/member-network/>.

Principes et valeurs

L'approche fondée sur les droits de l'enfant étaye le travail de Child Rights Connect avec et pour les enfants, à la fois dans ce qu'elle cherche à réaliser et dans la manière dont elle s'y prend pour y parvenir. Child Rights Connect donne la priorité aux principes des droits de l'homme que sont l'égalité, la non-discrimination, la participation et la responsabilité. L'organisation est constamment à la recherche d'approches collaboratives, durables, équitables, inoffensives, inclusives, multiplicatrices de connaissances, respectueuses, écologiques et sensibles à la différence et à la diversité.

Child Rights Connect offre une plateforme unique pour **assurer un plaidoyer allant du local au mondial et du mondial au local**, où le plaidoyer à Genève peut s'appuyer sur des expériences locales et nationales, l'apprentissage et les données à travers les régions, et où les engagements internationaux obtenus à Genève peuvent être intégrés dans les plaidoyers local et national par les membres. Grâce à son équipe consultative pour les enfants permanente et mondiale, l'organisation intègre la participation des enfants dans l'ensemble de son travail et de ses activités, allant de la planification à la mise en œuvre, en passant par le suivi et la gouvernance.

Les activités principales de Child Rights Connect sont les suivantes :

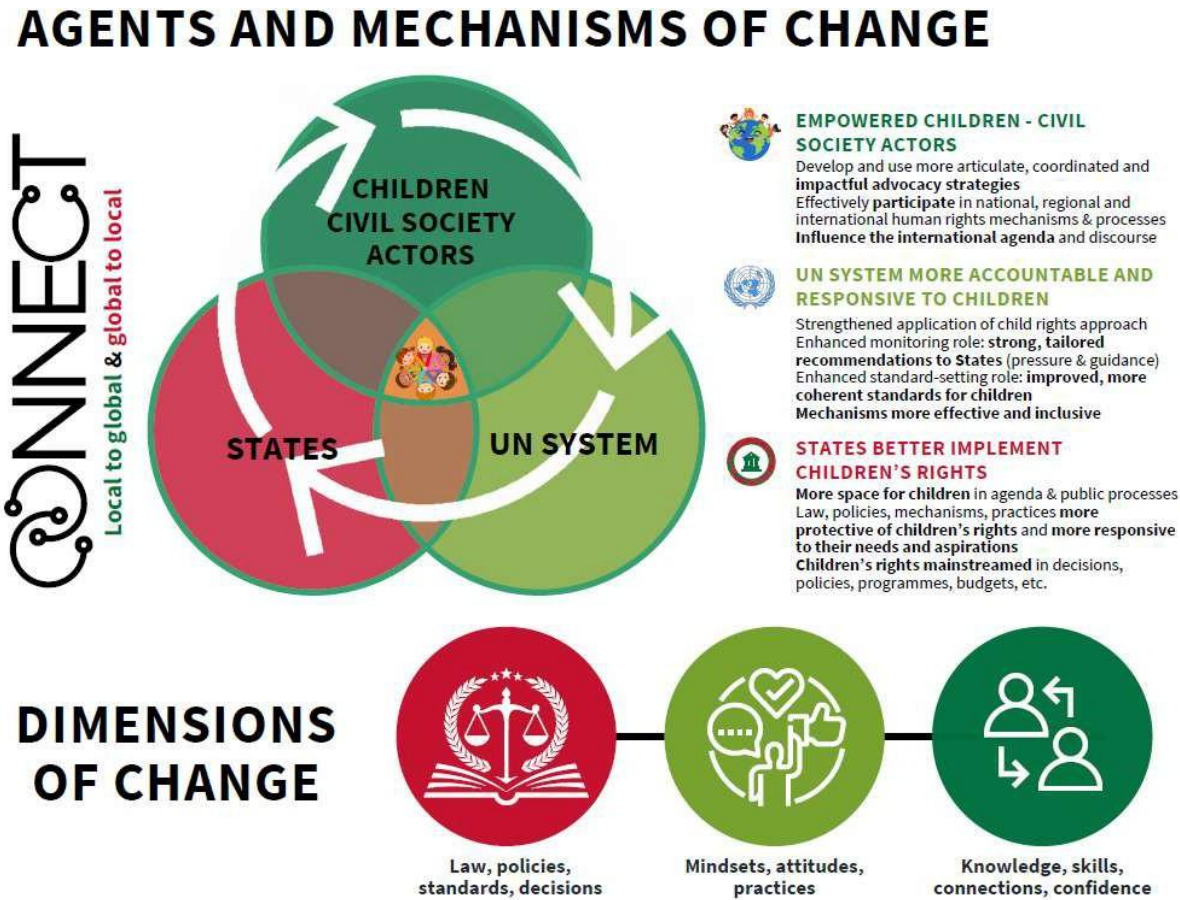
- **Unir le mouvement des droits de l'enfant**, le mouvement plus large des droits de l'homme et les États champions, pour parler d'une seule voix avec et pour les enfants afin de faire avancer les priorités importantes et les objectifs du plaidoyer.
- **Donner aux enfants les moyens** de revendiquer et d'exercer leurs droits en préconisant et en facilitant leur participation aux mécanismes et processus nationaux, régionaux et internationaux en matière de droits de l'homme, notamment en tant qu'enfants défenseurs des droits de l'homme, et en renforçant les normes nationales et internationales en matière de droits civils et politiques.
- **Renforcer la défense des droits de l'enfant aux niveaux national et régional** en donnant aux enfants et à la société civile du monde entier les moyens de s'engager auprès du Comité de la Convention relative aux droits de l'enfant et de l'ensemble du système des droits de l'homme des Nations unies par le biais de l'information, de la connaissance et de la collaboration.
- **Influencer le renforcement des obligations et des normes juridiques internationales en matière de droits de l'enfant**, que les États et les mécanismes des Nations unies sont tenus d'appliquer et qui renforcent l'État de droit.
- **Renforcer la responsabilité** à l'égard des enfants en améliorant l'efficacité des processus de suivi du Comité de la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que le fonctionnement du système des organes conventionnels et d'autres mécanismes importants des Nations unies en matière de droits de l'homme qui ont été mandatés pour évaluer le respect par les États de leurs obligations.
- **Influencer le discours et l'agenda politiques internationaux** en organisant et en promouvant des discussions et des perspectives novatrices sur les droits de l'enfant dans un environnement mondial en évolution.
- **Renforcer la compréhension et l'application des approches fondées sur les droits de l'enfant** au sein de la société civile, des États, des mécanismes des Nations unies et du secteur privé en promouvant l'indivisibilité des droits de l'enfant dans les programmes relatifs aux droits de l'homme, au développement, à la paix et à la sécurité, afin de garantir que tous les enfants jouissent de leurs droits, notamment en soutenant la mise en œuvre de la note d'orientation du Secrétaire général des Nations unies sur l'intégration des droits de l'enfant.

Priorités stratégiques pour 2025-2029

1. Faire progresser la participation des enfants et les droits, l'autonomisation et la protection des enfants défenseurs des droits de l'homme (« DDH ») aux niveaux mondial, national et institutionnel.
2. Faire progresser la responsabilité à l'égard des enfants aux niveaux mondial et national.
3. Renforcer la stabilité financière de Child Rights Connect.
4. Renforcer encore plus la gouvernance et les structures opérationnelles de Child Rights Connect.

Théorie du changement

La théorie du changement de Child Rights Connect est représentée par le graphique ci-dessous.



Cette théorie du changement repose sur le **rôle réformateur des enfants en tant que détenteurs de droits et acteurs du changement, ainsi que celui des États en tant que détenteurs d'obligations, mais aussi sur la convergence entre les acteurs de la société civile et le système des droits de l'homme de l'ONU** pour faire progresser la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le monde entier. En tant qu'acteur clé au croisement entre détenteurs de droits et détenteurs d'obligations, reliant acteurs de la société civile et système de l'ONU au niveau international, Child Rights Connect apporte sa pierre à l'édifice par le biais des agents et mécanismes de changement suivants :

Responsabiliser les enfants et les autres acteurs de la société civile

Child Rights Connect fournit les connaissances, le savoir-faire, les connections, et la confiance nécessaires pour que les acteurs de la société civile, y compris les enfants, membres du Réseau et autres acteurs non gouvernementaux tirent le meilleur parti du système des droits de l'homme de l'ONU, dans le but d'influer sur les normes pour les enfants à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Et ce, à travers un ensemble de mesures de sensibilisation, de renforcement des capacités, de partage de connaissances, d'assistance technique, de soutien au plaidoyer et de création de réseaux et coalitions.

Le renforcement des coalitions de la société civile, aussi bien au sein du Réseau qu'en dehors de celui-ci, et les connections entre elles permettent également aux acteurs de la société civile, y compris aux enfants, de mieux s'impliquer et d'adopter une approche plus unifiée pour peser sur la mise en application des droits de l'enfant à travers le système de l'ONU, ainsi qu'au niveau régional, national et local. En encourageant une participation sûre, inclusive et autonome pour les enfants, Child Rights Connect donne non seulement une voix aux droits de l'enfant et les encourage ces derniers à participer aux décisions qui affectent leur vie, mais contribue également à renforcer la réactivité et la responsabilité du système de l'ONU, des États et de la société civile à l'égard des enfants.

Rendre le système des droits de l'homme de l'ONU plus responsable et à l'écoute des enfants

En servant de plateforme principale pour l'engagement de la société civile auprès du système de l'ONU, y compris par les enfants, Child Rights Connect permet aux acteurs de l'ONU de recevoir des informations exhaustives, pertinentes et factuelles concernant la mise en application à l'échelle nationale de la CNUDE, de ses protocoles facultatifs et d'autres lois et normes internationales propices qui promeuvent et protègent les droits de l'enfant. À l'ONU, cela renforce la fonction des mécanismes de contrôle, la normalisation, les méthodes de travail, et l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'enfant.

À leur tour, les lois, normes et recommandations internationales concernant les droits de l'homme qui en résultent sont utilisées par les enfants, membres du Réseau et autres acteurs de la société civile comme des outils puissants pour renforcer leur plaidoyer en faveur d'un changement positif au niveau local et national.

Des États appliquant mieux les droits de l'enfant

De concert, les deux mécanismes de changement susmentionnés ont un effet conjoint sur le système. Ils agissent donc sur les lois, politiques, décisions et pratiques des États en exerçant une pression et en prodiguant des conseils, pour une meilleure application des droits de l'enfant. Combiner enfants et acteurs de la société civile habilités avec un système international des droits de l'homme renforcé améliore la responsabilité et influence de manière positive les actions politiques qui affectent la vie des enfants. Cela laisse une plus grande place aux enfants et aux questions concernant les droits de l'enfant, donne lieu à des lois, politiques, pratiques, et mécanismes nationaux plus réactifs et permet l'intégration des droits de l'enfant au niveau national, y compris dans les décisions, politiques, programmes et budgets nationaux.

Grâce à la plateforme de plaidoyer local et mondial de Child Rights Connect, les acteurs de la société civile, y compris les enfants, les membres du Réseau, et autres acteurs non gouvernementaux, s'expriment d'une seule et même voix devant la communauté internationale et ont ainsi une plus grande influence sur les décisions politiques s'appuyant sur des expériences, des études et des données, au niveau local et national. À leur tour, les acteurs de la société civile peuvent intégrer les engagements internationaux dans les plaidoyers locaux et nationaux afin de mieux faire progresser les droits de l'enfant sur le terrain. **Enfin, cette approche, du local au mondial et inversement, accélère le processus** en incitant les États à adapter leurs législations, politiques et pratiques en conséquence et à influencer sur l'action des autres détenteurs d'obligations.

Cadre de résultats

Priorités et résultats des programmes

Résultat 1 : La participation des enfants et les droits, la responsabilisation et la protection des défenseurs des droits de l'enfant (CHRD) sont renforcés au niveau mondial, national et institutionnel

Portée :

- 1.1 Les mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations unies (ONU) appliquent plus systématiquement des pratiques sûres, équitables, responsabilisantes et soutenues en matière de participation des enfants
- 1.2 Les enfants s'informent du développement des programmes et des projets de Child Rights Connect et s'engagent plus systématiquement dans leur mise en œuvre.
- 1.3 Renforcement des cadres juridiques et politiques mondiaux et nationaux relatifs aux droits, à la responsabilisation et à la protection des CHRD. Un accent particulier est mis sur les droits civils et politiques des CHRD
- 1.4 Davantage de CHRD sont encouragés à s'engager dans une action sûre et durable en tant que défenseurs des droits de l'homme au niveau mondial et/ou national

Résultat 2 : La responsabilité envers les enfants est développée au niveau mondial et national

Portée :

- 2.1 Les membres et autres acteurs sont mobilisés et encouragés à s'engager d'avantage auprès du Comité des droits de l'enfant (CDE) et d'autres mécanismes des droits de l'homme de l'ONU, et ce, du rapport initial au suivi ultérieur
- 2.2 Davantage de membres (et d'autres acteurs, le cas échéant) sont mobilisés et encouragés à lutter contre l'opposition aux droits de l'enfant, y compris vis-à-vis du recul du rôle de la société civile
- 2.3 Davantage de campagnes de ratification du Protocole Facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant établissant une procédure de présentation de communications (OPIC) menées par des membres (et autres acteurs, le cas échéant) sont encouragés
- 2.4 L'ONU adopte une approche axée sur les droits de l'enfant dans l'ensemble de son activité, conformément à la note d'orientation du Secrétaire général de l'ONU sur l'intégration des droits de l'enfant
- 2.5 Les mécanismes des droits de l'enfant de l'ONU améliorent de manière cohérente les normes et les pratiques pour garantir la responsabilité envers les enfants

Priorités et résultats de l'organisation

Résultat 3 : La stabilité financière de Child Rights Connect est renforcée

Portée :

- 3.1 Amélioration de la visibilité de Child Rights Connect parmi les donateurs et communautés philanthropiques
- 3.2 Augmentation de la diversification des financements
- 3.3 Amélioration de la résilience financière

Résultat 4 : Les structures opérationnelles et de gouvernance de Child Rights Connect sont davantage renforcées

Portée :

- 4.1 Des communications régulières et efficaces du Secrétariat, ainsi que des plateformes ou des outils d'information, créent, identifient ou favorisent l'émergence d'occasion pour les membres, les observateurs et les groupes de travail de faire progresser la question de la responsabilité envers les enfants
- 4.2 Les groupes de travail de Child Rights Connect sont mieux interconnectés au sein du réseau pour mobiliser et encourager l'expertise thématique et la réflexion stratégique des membres
- 4.3 Développement et maintien d'une adhésion mondiale et diversifiée
- 4.4 L'Assemblée générale est davantage fréquentée. Elle prend des décisions fortes et garantit la responsabilité envers les enfants et leurs droits
- 4.5 Le Comité exécutif prend des décisions plus opportunes et stratégiques et garantit responsabilité et supervision
- 4.6 Poursuite de l'amélioration de la gestion opérationnelle du Secrétariat